

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

Code du produit: L-284IE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation

Revêtement de semences

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: INCOTEC Europe B.V.
Westeinde 107
1601 BL Enkhuisen
Les Pays-Bas
tel. + 31 228 358000

Service chargé des renseignements:

Pour des questions concernant le contenu: msds@incotec.com.
Pour des demandes de MSDS: communiquez s'il vous plaît avec notre service clientèle.

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

INCOTEC Holding BV, département ITR
Tel: +31 228 358124 (Pendant les heures de bureau GMT+1)
Ou consultez un centre local d'information sur l'intoxication.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS07

Mention d'avertissement
Mentions de danger

Attention
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 1)

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires: Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers Pas d'autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

* SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Revêtement à base d'eau.

Composants dangereux:		
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3	Aluminium en poudre (stabilisée) Flam. Sol. 1, H228	10-<25%
CAS: 95-38-5 EINECS: 202-414-9	2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazoline-1-yl)éthanol Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	0,25-<1%
CAS: 24938-91-8	Tridecylpoly(ethyleneoxy)ethanol Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302	0,1-<1%
	Nonylphenol polyglycolether A Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315	0,1-<1%
	Nonylphenol polyglycolether B Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	0,1-<1%
CAS: 1336-21-6 EINECS: 215-647-6	ammoniac Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400	0,1-<1%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Acute Tox. 2, H330; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<0,05%
CAS: 55965-84-9	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1, H317	<0,0015%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: **DISCO AG Silver L-284**

(suite de la page 2)

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Consultez un médecin. Laissez voir cette fiche signalétique à un médecin traitant.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Enlevez des lentilles de contact.

Si les troubles persistent, consultez un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Rougeur et irritation de la peau

Rougeur et irritation des yeux

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Sable

Eau pulvérisée

Poudre ABC

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NOx)

Gaz hydrogène.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 4)

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 3)

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminez la matière collectée dans un conteneur sécurisé aéré ou avec soupape de surpression. Ne pas mélanger avec des acides, matières alcalines et des oxydants.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consultez le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consultez le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consultez le chapitre 13.

*** SECTION 7: Manipulation et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Respectez les limites d'émission, voir la section 8.
Ne pas fermer les récipients de sorte qu'ils soient imperméables aux gaz.
Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas remettre les résidus dans les cuves de stockage.

Préventions des incendies et des explosions:

Prenez des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenez à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.
Utilisez l'emballage avec soupape de surpression.
Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

*** SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Fournissez des douches oculaires.
Fournissez l'aspiration d'aérosol au lieu de travail.

8.1 Paramètres de contrôle Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 5)

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 4)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Filtre P3
Protection respiratoire recommandée.

Protection des mains:



Gants de protection

Matériau des gants

Épaisseur du matériau du gant

Protection des yeux:

Caoutchouc nitrile
Configuration minimale : 0,17 mm



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Mesures de gestion des risques

Vêtement de protection léger
Ventiler l'espace de travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Argenté

Odeur:

Douce

Seuil olfactif:

Pas de données disponibles.

valeur du pH à 20 °C:

8,3

Changement d'état

Point de fusion:

Pas de données disponibles.

Point d'ébullition:

100 °C

Point d'éclair

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

Pas de données disponible.

Température de décomposition:

Pas de données disponibles.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:

Non applicable.

Supérieure:

Non applicable.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas oxydant.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 5)

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa
Densité à 20 °C: 1,11 g/cm³
Densité de vapeur: Pas de données disponible.
Vitesse d'évaporation Pas de données disponibles.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non applicable.

Viscosité:
Dynamique à 20 °C: 500 mPas

Teneur en solvants:
Solvants organiques: 0,1 %
VOC (CE) 0,08 %

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

* SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité modérément réactive

10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique: Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Danger de formation de mélanges d'hydrogène et d'air explosifs en cas de stockage dans des locaux fermés.

10.4 Conditions à éviter Chaleur

10.5 Matières incompatibles: Des acides et bases
D'oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Hydrogène
Indications complémentaires: Pour des raisons de sécurité ne mélangez pas avec les matériaux dont Incotec (département IPR) n'a pas été consultées.
N'utilisez PAS mélange à cisaillement élevé lors du mélange avec d'autres matériaux.

* SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë Aucun effet toxique aigu connu.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
95-38-5 2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazoline-1-yl)éthanol		
Oral	LD50	1265 mg/kg (rat)
Nonylphenol polyglycoether A		
Oral	LD50	2700 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)
Nonylphenol polyglycoether B		
Oral	LD50	2700 mg/kg (rat)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)
2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		
Oral	LD50	454 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	0,5 mg/l (rat)
55965-84-9 Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)		
Oral	LD50	53 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	113 mg/kg (rat)
	NOEC (72 h)	0,0012 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

Effet primaire d'irritation:

Effet Espèce Méthode		
Nonylphenol polyglycoether A		
Effet d'irritation des yeux	Draize test 1 hr	Severe (lapin)
Nonylphenol polyglycoether B		
Effet d'irritation des yeux	Draize test 1 hr	Severe (lapin)

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Effet d'irritation.

Après inhalation:

Pas d'effets nocifs.

Après ingestion:

Pas d'effets nocifs.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë à chronique:

Pas de données disponible.

Indications toxicologiques

complémentaires:

Non applicable.

Toxicocinétique, métabolisme et

distribution

Pas de données disponible.

Les organes de cible:

Les yeux

La peau

Voies d'exposition:

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Sensibilisation

Pas de données disponibles.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

Pas d'effets CMR connus.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique:	
95-38-5 2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazoline-1-yl)éthanol	
EC50 / 24 h	0,37 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)
EC50 / 48 h	0,136 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)
EC50 / 72 h	0,29 mg/l (Alg) (OECD 201)
LC50 / 96 h	0,3 mg/l (Danio rerio) (OECD 203)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 7)

Nonylphenol polyglycoether A	
EC50 / 48 h (dynamique)	12,2 mg/l (Daphnia magna)
LC50 / 96 h (dynamique)	1,0 mg/l (Lepomis macrochirus)
Nonylphenol polyglycoether B	
EC50 / 48 h (dynamique)	12,2 mg/l (Daphnia magna)
LC50 / 96 h (dynamique)	1,0 mg/l (Lepomis macrochirus)
2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	
EC20 / 3 h	3,3 mg/l (Boues activées) (OECD 209)
EC50 / 16 h	0,4 mg/l (Pseudomonas putida)
EC50 / 48 h	2,94 mg/l (Daphnia magna)
EC50 / 72 h	0,11 mg/l (Selenastrum capricornutum)
	0,067 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50 / 96 h	1,6 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
55965-84-9 Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	
EC20 / 3 h	0,97 mg/l (Boues activées)
EC50 / 14 days (statique)	4,5 mg/l (Lemna gibba)
EC50 / 48 h (dynamique)	0,1 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)
EC50 / 72 h (statique)	0,048 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
EC50 / 96 h	0,22 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
LC50 / 96 h (dynamique)	0,3 mg/l (Lepomis macrochirus)
	0,19 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
	2,3 mg/l (Penaeus duorarum)
NOEC (21 d)	0,004 mg/l (Daphnia magna) (OECD 211)
NOEC (28 d)	0,098 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 210)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes est possible.

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	
Bioconcentration Factor (BCF)	6,95 (Fis) (OECD 305)
Log Kow (part. coeff. oct/water)	0,7 (nd) (OECD 117)
55965-84-9 Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	
Bioconcentration Factor (BCF)	3,6 (nd) (calculated)
Log Kow (part. coeff. oct/water)	+0,71; +0,75 (nd) (OECD 107) (n-Octanol/water)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Nocif pour les poissons.

Comportement dans les stations d'épuration:

95-38-5 2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazoline-1-yl)éthanol	
IC50 / 3 h	26 mg/l (Boues activées) (OECD 209)

Autres indications: Pas de données disponibles.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 8)

Autres indications écologiques:**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

L'élimination doit être effectuée conformément aux prescriptions légales
Ne mélangez pas avec d'autres matériaux.

Catalogue européen des déchets	
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

*** SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 No ONU**

ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR,RID,ADN, ADN, IMDG

Classe

Non réglementé

IATA

Class

Non réglementé

Non applicable. Pas de transport aérien autorisées.

14.4 Groupe d'emballage

ADR,RID,ADN, IMDG, IATA

Non réglementé

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 9)

14.5 Dangers pour l'environnement:**Marine Pollutant:** Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

Transports aussi frais que possible.
Ne fumez pas lors de l'ouverture du compartiment après le transport.
Conteneurs avec ventilation doivent être utilisés !

ADR/RID/ADN**Remarques:** Vented packaging must be used.**IMDG****Remarques:** Vented packaging must be used.**IATA****Remarques:** Not applicable. No airtransport allowed.**"Règlement type" de l'ONU:** -* **SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:**Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction****Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Non applicable.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* **SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H228 Matière solide inflammable.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.05.2015

Numéro de version 3

Révision: 27.05.2015

Nom du produit: DISCO AG Silver L-284

(suite de la page 10)

H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique:

INCOTEC Group BV
Enkhuizen, Pays-Bas
Spécialiste Mondial de Produits Chimiques

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent mortality of exposed population
LD50: Lethal dose, 50 percent mortality of tested population
EC50: half of the concentration at which the maximum immobilization is reached in the given time.
IC50: half of the maximum growth inhibiting concentration in the given time
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Sol. 1: Flammable solids, Hazard Category 1
Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Acute Tox. 2: Acute toxicity, Hazard Category 2
Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Mise à jour générale.
Les sections modifiées sont marquées avec un astérisque dans la rubrique principale du section.